



9 DOSSIER

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



5 Lisa DAVEY
Nouvelle conseillère municipale



8 Travaux
Aménagement du centre-ville



12 Animations
Marché de Noël

L'édito	p. 2
Permanences des élus.....	p. 2
Conseil Municipal.....	p. 3-4
Hommage à Christian PERRON	p. 5
Nouvelle conseillère municipale	p. 5
Etat civil	p. 5
Carte nationale d'identité	p. 5
Recensement.....	p. 5
Revitalisation du centre-ville	p. 6
Collège Emile Mazé	p. 6
SoliHa	p. 6
Etude de revitalisation	p. 7
CIS	p. 7
Travaux.....	p. 8
Le Petit au Fond.....	p. 8
Maison de services au public.....	p. 9
Les Trois Marchands.....	p. 10
Seek le Chic.....	p. 10
Boulangerie Blais.....	p. 10
Assurance Maladie.....	p. 10
CCAS	p. 11
Les oiseaux solaires.....	p. 11
Education thérapeutique.....	p. 11
Téléthon	p. 12
Don de sang	p. 12
Marché de Noël.....	p. 12
ALSH Les Korrigans.....	p. 13
Cross Louis Hubert.....	p. 13
La Maison des Jeunes.....	p. 14
OMS	p. 14
Salon du livre jeunesse.....	p. 15
Maisons fleuries.....	p. 15
Maisons fleuries.....	p. 15
Vitrine de Noël	p. 16
Vœux de la municipalité	p. 16

Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guémené

Conception et impression :

Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

(bois issu de forêts gérées durablement)



L'édito

L'année qui s'achève a commencé et s'est terminée par deux ouvertures d'équipements majeurs pour notre commune.

En janvier, nous inaugurons la maison pluridisciplinaire de santé et il y a quelques jours, M. le Préfet du Morbihan nous faisait l'honneur de sa présence pour l'ouverture de la Maison de services au public.

Entre ces deux dates, le travail sur le dossier de l'hôpital a continué d'avancer et déjà les deux accès sont réalisés.

Ces exemples illustrent tout notre attachement à la présence de services publics répondant aux besoins de l'ensemble de la population sur notre ville.

D'autres dossiers, tous aussi importants pour la qualité de vie et l'attractivité de notre cité vont ou se sont concrétisés : L'aménagement de la porterie, la mise à disposition du parking sur l'espace de l'ancien GRETA, le début des travaux de réhabilitation de la maison Limbour.

Beaucoup de ces réalisations faisaient partie des engagements de notre programme municipal. D'autres sont venus l'enrichir. Ainsi va la vie d'une

commune lorsque l'on veut saisir toutes les opportunités de son développement.

En 2017, nous continuerons, bien sûr, ce travail entrepris depuis maintenant presque 3 ans. D'autres grands dossiers retiendront toute notre attention et devront faire l'objet d'une très large concertation avec vous tous : La vitesse en ville, la reconversion du site de l'hôpital, la revitalisation du centre-ville.

Mais, 2017 sera aussi une année importante pour notre démocratie. Pas moins de 3 élections auront lieu : la Présidentielle, les législatives et enfin les élections sénatoriales. Quelques soient nos opinions, nous devons les exprimer. L'occasion va nous en être donnée. Ne laissons pas aux autres le soin de choisir notre destin. Je vous appelle tous à vous mobiliser et à participer nombreux à ces consultations.

En attendant de nous retrouver, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très bonne année.

Cordialement

René LE MOULLEC

Maire de Guémené-sur-Scorff

Permanences des élus

René LE MOULLEC, Maire Sur rendez-vous

Monique LE TENNIER (1^{ère} adjointe, chargée du personnel et des logements communaux) Sur rendez-vous

Xavier LE GAL (2^{ème} adjoint, chargé des travaux) Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)

Christiane LE MOUÉE (3^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales) Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Michel LE NESTOUR (4^{ème} adjoint, chargé des finances) Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Délibérations

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2016

RM COMMUNAUTÉ

Rapport d'activités 2015

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activités 2015 de Roi Morvan Communauté qui a été adressé à chaque membre et est tenu à leur disposition du public.

Modification des statuts en application des dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015

Le conseil municipal prend connaissance des modifications apportées et des nouveaux statuts en adéquation avec la loi NOTRe et les adopte.

Rapport de la chambre des comptes

Le Conseil Municipal prend acte du rapport de la chambre des comptes sur la gestion de la communauté de communes de Roi Morvan Communauté.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : Contrat d'avenir

Monsieur le Maire rend compte du dossier de Maison de services au public. Par courrier en date du 17 octobre 2016, Monsieur le Préfet du Morbihan nous a notifié la labellisation de notre MSAP. D'ores et déjà des conventions avec les organismes tels que la CAF du Morbihan, la MSA, CPAM, Mission Locale pour l'Emploi, SOLIHA, ADIL 56, RM Communauté, SPIP 56, SUEZ ont été signées, d'autres en attente de retour CPAM, CARSAT, Pôle Emploi. La MSAP, prévue dans l'ancien Hôtel des Princes, 14 rue Pérès, fait l'objet d'un diagnostic pour réhabilitation et compte tenu du caractère remarquable du bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques, l'étude est à soumettre au conservateur régional et l'instruction du projet et sa réalisation demanderont un certain temps à échéance fin 2017. Monsieur le Maire propose pour avancer sur ce dossier, dans un premier temps, que la MSAP ouvre au « café pointu » rue Haha. Le Conseil Municipal se prononce sur la création d'un poste d'agent d'accueil en contrat d'avenir qui interviendra à la Maison de Services au public dont l'ouverture est prévue première quinzaine de novembre 2016.

CRÉATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES EMPLOIS D'AVENIR

Le dispositif des emplois d'avenir vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires.

Ce dispositif, qui concerne notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (contenu du poste, tutorat, formation...).

Les jeunes sont recrutés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Le conseil municipal crée un poste dans le cadre du dispositif (Contenu du poste : Secrétariat - Durée du contrat : un an renouvelable - Durée hebdomadaire de travail : 35 heures - Rémunération : SMIC). Il autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement

MAISON DE SANTÉ : Fonds de concours Maison de santé pluridisciplinaire

La commune de Guéméné a sollicité Roi Morvan Communauté pour le versement d'un fonds de concours dans le cadre de l'aménagement de la maison de santé. Un état certifié conforme par le Trésorier relatif aux dépenses et recettes a été transmis. Le conseil municipal approuve le versement d'un fonds de concours de Roi Morvan Communauté d'un montant de 66 880.26 euros à la commune de Guéméné dans le cadre de l'aménagement de la maison de santé.

AIDE FINANCIÈRE POUR ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Une subvention est votée pour un séjour pédagogique à Paris pour les élèves de 4ème du 28 novembre au 2 décembre 2016. Il rappelle la décision du 8 mars 2016 de reconduire l'aide de 50 euros par an et par enfant, soit 250 euros.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE - COB FORMATION : vote de subvention

Une subvention de 250 euros est votée à COB Formation – porteur de l'expérimentation Territoires Zéro chômeur de longue durée.

PRIME DE FIN D'ANNÉE AU PERSONNEL COMMUNAL

Chaque année, une prime de fin d'année est versée au personnel communal. Pour l'année 2015, le montant de cette prime était de 640 euros pour un agent ayant travaillé à temps complet sur l'année. Cette prime est versée au personnel en service à la fin de l'année. Pour le personnel recruté en cours d'année, le montant est calculé en fonction du temps de présence dans la collectivité. Le Conseil Municipal fixe le montant de la prime à 740 euros pour 2016 par an et par agent à temps complet et calculée au prorata du temps de travail dans la collectivité pour un agent à temps incomplet.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE PUBLIQUE DE LOCMALO

Pour les frais de fonctionnement, le coût d'un enfant de primaire s'élève à 295.98 euros, un enfant de maternelle à 757.38 euros. Pour les frais des activités périscolaires, le montant s'élève à 171.08 euros par enfant. Deux enfants de Guéméné sont inscrits à l'école publique de Locmalo - un en maternelle et un en primaire. Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 50 % pour les frais de fonctionnement et 100 % pour les frais des activités périscolaires.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2016

En préambule et en hommage à Christian Perron, une minute de silence est observée.

DÉSIGNATION AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Suite à la nomination de Madame Lisa DAVEY conseillère municipale en remplacement de Monsieur Christian PERRON, il y a lieu de revoir la désignation aux différentes commissions. Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité la composition des commissions :

• Commission des affaires sociales	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Christiane LE MOUEE	Monique LE TENNIER
Armelle GUYOMARD	Hervé LE QUERE
Monique KERJEAN	Lisa DAVEY
Louis GOISLARD	
• Commission travaux - bâtiments - urbanisme	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Xavier LE GAL	Isabelle GAINCHE-LE DOUR
Alain LE NOE	Amandine VAILLANT
François LE GALLO	Sabine LEBEAUPIN
Michel LE NESTOUR	
Louis GOISLARD	
• Commission d'appel d'offres	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Michel LE NESTOUR	Isabelle GAINCHE-LE DOUR
Xavier LE GAL	François LE GALLO
Sabine LEBEAUPIN	Louis GOISLARD
• Centre communal d'action sociale - CCAS	
Christiane LE MOUEE, Isabelle GAINCHE-LE DOUR, Armelle GUYOMARD, Michel LE NESTOUR, Monique LE TENNIER, Lisa DAVEY	

Délibérations

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Suite au décès de Monsieur Christian PERRON, Monsieur le Maire informe qu'il faut pourvoir à son remplacement au sein du Conseil Municipal. Madame Lisa DAVEY étant la candidate venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Guémené unis et solidaires » est élue conseillère municipale.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : Contrat aide

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 octobre 2016 décidant de créer un poste d'agent d'accueil-animation en contrat aidé – contrat d'avenir. Suite à l'entretien avec la Mission locale pour l'emploi du 3 novembre, une circulaire du 24 octobre 2016 nous a fait savoir qu'il avait été mis fin au contrat d'avenir et que nous ne pouvions prétendre qu'au contrat CUI-CAE - Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement avec une prise en charge de l'Etat à 90 % durée hebdomadaire 35 heures par mois si l'employeur s'engage à inscrire le salarié dans un parcours de formation de plus de 150 heures au sens de l'article L.6313-1 du Code du Travail. Il est demandé de modifier la délibération du 25 octobre 2016 en conséquence, de créer un poste de contrat aidé - CUI-CAE en lieu et place du contrat aidé - contrat d'avenir et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil Municipal entérine cette modification.

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC : Demandes de subventions

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 8 mars 2016 décidant la réhabilitation de la maison Limbour, situé 14 rue Joseph Pérès, bâtiment communal inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le diagnostic de ce bâtiment est en cours et l'estimation de l'opération s'élève à 858 000 euros (travaux) et 128 000 euros (maîtrise d'œuvre et divers) soit au total 986 000 euros hors taxes. Le Conseil Municipal décide de solliciter les subventions auprès de tous les organismes susceptibles d'intervenir et d'adopter le plan de financement suivant :

- 300 000 euros - État au titre fonds de soutien exceptionnel
- 200 000 euros - au titre du FNADT
- 147 900 euros - Conseil général
 - 1^{ère} tranche : 75 000 euros - 15 % de 500 000 euros
 - 2^{ème} tranche : 72 900 euros - 15 % de 486 000 euros
- 140 900 euros - au titre de la DRAC
- 197 200 euros - participation communale

Soit un total de 986 000 euros.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les dossiers nécessaires pour l'appel d'offres et signer tous les documents nécessaires.

VENTE DE BIENS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle que le bâtiment situé au N°4 de la rue de Bellevue, dénommé le « petit pavillon », cadastré section AD N° 18P appartient à la commune ; il est composé de deux appartements : au rez de chaussée : cuisine, deux chambres, salle de bains, wc ; à l'étage : cuisine, séjour, wc, salle de bains, chambre ; grenier ; sous-sol. Actuellement un logement est vacant, le deuxième appartement est loué. Des travaux de rénovation sont à prévoir et il se pose la question de mettre à la vente cette maison en pierres de caractère bien située dans une

parcelle qui reste à définir, la commune de Guémené possède un parc immobilier important communal qu'il nous faut entretenir régulièrement. Le fruit de cette vente servirait à des investissements futurs. Les commissions des travaux et des finances ont émis un avis favorable à la vente de ce bâtiment au prix de 90 000 euros net vendeur.

Le Conseil Municipal décide la mise à la vente du bâtiment situé au 4 rue de Bellevue et du jardin attenant au prix de 90 000 euros net vendeur ; Demande au bureau Nicolas, géomètre-expert à Pontivy de réaliser le plan de bornage de la parcelle ; Confie à Maître Olivier Arens, notaire à Guémené-Sur-Scorff, la négociation de cette transaction ; Décide de faire réaliser un diagnostic de Performance Energétique pour la mise en vente et les autres diagnostics un fois l'acquéreur trouvé ; Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente. Délibération prise à l'unanimité moins deux abstentions

VOTE DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2017

Les tarifs communaux sont votés avec une augmentation de 1 %.

COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

La commission locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) mise en place parallèlement à la T.P.U communautaire au 1^{er} janvier 2002, est en mesure de présenter son rapport. Pour rappel, elle est composée d'un représentant désigné par chacune des 21 Communes-Membres. Un tableau de synthèse indique pour notre commune, le montant détaillé et le total de la déduction à opérer sur l'attribution de compensation. Ce rapport d'évaluation des charges doit être adopté avant la fin d'année 2016, à la majorité qualifiée prévue par la loi du 12 juillet 1999 sur le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale (les 2/3 des conseils municipaux représentant les 1/2 de la population ou la 1/2 des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population). Le Conseil Municipal adopte le rapport présenté par la CLECT.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le conseil municipal décide de voter la décision modificative N°1 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 23 700.00 euros et en section d'investissement à 6 850.00 euros.

QUESTIONS DIVERSES

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe qu'une convention a été signée entre la commune, le CAUE, l'EPF, et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) pour mener un projet avec les étudiants de Master 1 et 2 s'appuyant sur les problématiques patrimoniales, architecturales, urbaines ou paysagères qui se posent à la commune. Ce travail se déroule durant le 1^{er} semestre et lors de la venue des étudiants-architectes le 10 novembre 2016, ces derniers avaient profité de la confection des repas organisés par l'APEP Louis Hubert dans le cadre d'une action d'animation. En retour, Monsieur le Maire propose de voter une subvention d'un montant de 210 euros (7 € x 30) à l'APEP. Le conseil municipal vote une subvention de 210 euros à l'APEP Louis Hubert.

CHRISTIAN PERRON

Hommage

Il y a quelques semaines Christian Perron nous quittait.

Militant depuis toujours, défenseur des services publics, passionné d'histoire et en particulier de celle de son pays, le pays Pourleth, auteur de nombreuses pièces de théâtre, expert en ce qui concernait le patrimoine, il avait, très tôt, décidé de s'impliquer dans la vie publique pour défendre ses valeurs.

D'abord Maire Adjoint dans l'équipe de Jean Moëc de 1995 à 2001, il lui succéda comme maire de 2001 à 2014. Il repré-

senta aussi le canton comme conseiller général de 2004 à 2008.

La ville lui doit plusieurs réalisations et parmi les plus emblématiques, la mise en valeur du patrimoine et en particulier « Les Bains de la Reine » dont il était si fier. Ces réalisations resteront la marque de son empreinte sur notre ville et nous rappelleront à jamais sa mémoire.

L'ensemble du conseil municipal s'associe à la peine de sa famille.



LISA DAVEY

Nouvelle conseillère municipale

Lisa Davey, 61 ans, aide de vie scolaire, devient la nouvelle conseillère municipale en remplacement de Christian Perron.

État civil

Décès

LE MAUR	le 16 octobre
épouse GUILLEMOT Céline	
MINIER Jean	le 26 octobre
PERRON Christian	le 31 octobre
LE NÉNANFF Joël	le 28 novembre

Carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} décembre, la Bretagne est région test pour la délivrance des cartes d'identité. Dans le Morbihan, vous pouvez effectuer votre demande de titre dans les 28 mairies équipées d'une station biométrique, dont Guémené-sur-Scorff.

Vu le nombre de demandes, il est indispensable de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie pour effectuer cette démarche. Tél. 02 97 51 20 23.



RECENSEMENT
de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !
www.le-recensement-et-moi.fr

Du 19 janvier au 18 février
Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Insee & votre commune

DES ÉLÈVES ARCHITECTES À GUÉMENÉ

Revitalisation du centre-ville

Sollicitation de L'École d'Architecture de Rennes.

En octobre, notre ville accueillait 25 futurs architectes et leurs professeurs qui avaient choisi Guéméné pour leur dossier de fin d'études.

Je tiens à remercier toutes les familles qui ont répondu à notre sollicitation pour les héberger. Ce fut, pour ces jeunes, une riche expérience et l'occasion d'échanges fructueux avec leurs hôtes.

Après un autre passage le 10 novembre pour compléter leurs recherches, ils doivent revenir le 6 février 2017 pour nous présenter le fruit de leur travail. D'ores et déjà nous savons qu'ils devraient nous présenter 13 projets sur différents lieux de notre commune. Nous avons hâte de les découvrir.



MANIFESTATION

Collège Emile Mazé



Nous avons été informés, lors du conseil d'administration du collège Émile Mazé du 28 novembre, de la décision du Conseil Départemental de réorganiser le service de maintenance des collèges publics du Morbihan. Cette réorganisation conduit à supprimer 10

des 42 postes existant sur l'ensemble des collèges du département et à la création d'unités territoriales de maintenance.

L'ensemble des 42 agents doit faire une demande de mutation avec 3 vœux par ordre de priorité.

Pour le collège Émile Mazé ce sont trois postes qui sont menacés : Deux postes d'agent de maintenance (bâtiment et espaces verts).

Un poste d'agent de service.

Ces postes sont indispensables pour l'établissement. Leur disparition ou même diminution remettrait gravement en cause la propreté, la bonne tenue de l'établissement et surtout la sécurité. La présence d'agents connaissant

parfaitement l'établissement, assure une réactivité maximale lors de tout incident technique. Qu'en sera-t-il demain si l'on doit attendre l'intervention d'une équipe volante ?

De plus ce sont trois emplois qui seraient supprimés sur notre territoire.

Pour toutes ces raisons, les membres du Conseil d'Administration ont, à l'unanimité, signé une motion demandant l'annulation de cette décision et le maintien de ces postes.

Le conseil municipal soutient cette motion et s'associe à la demande du Conseil Administratif du collège Émile Mazé.

ROI MORVAN COMMUNAUTÉ : 2017, DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

AUDITS TECHNIQUES, AIDES FINANCIÈRES JUSQU'À 80% : PROFITEZ-EN

- ✕ Rénovation énergétique
- ✕ Adaptation à l'âge ou au handicap
- ✕ Accession à la propriété & diagnostics
- ✕ Rénovation sur-mesure

PERMANENCES :

GUÉMENÉ : Maison des associations, rue Feuillet
Le 1^{er} jeudi 10h-12h

LE FAOUËT : Mairie, Place aux Foires
Le 3^{ème} jeudi 10h-12h

GOURIN : Mairie, 13 rue Jacques Rodallec
Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi 14h-16h



SOLIHA Morbihan - 8, avenue Borgnis Desbordes - 56 005 VANNES
02 97 40 96 96 - www.soliha-morbihan.fr



ETUDE DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Place à votre participation !

La réunion publique du 5 octobre 2016 a ouvert le bal de la participation des habitants dans l'étude revitalisation du centre-bourg.

Suite à cette réunion de restitution où vous êtes venus nombreux, plusieurs démarches participatives se sont déroulées sur la commune. L'objectif : recueillir aujourd'hui l'avis du plus grand nombre pour penser un projet de revitalisation dans lequel les guéménois se retrouveront et pourront s'impliquer demain.

Lors d'une journée au collège E. Mazé, les élèves ont apporté leurs idées pour construire le « Guéméné de demain ». Porteurs de paroles et Abaque de Régnier nous ont permis de savoir quelles étaient leurs visions de Guéméné et quels projets ils imaginaient pour leur cadre de vie. L'intérêt, la participation et les (bonnes) idées ont été de mise : on les remercie.

Parallèlement, dans les rues de Guéméné et sur la page facebook de l'étude (<https://www.facebook.com/Revitalisation.Guemene/>), un questionnaire sur la « fréquentation, satisfaction & attentes de la population locale sur les commerces de proximité de Guéméné-sur-Scorff (56) » vous a été proposé. Au final ce sont 250 personnes qui ont répondu assurant la bonne fiabilité des résultats obtenus.



Prochaine étape des ateliers participatifs sur les « axes stratégiques » identifiés afin d'aboutir à une feuille de route partagée pour gagner en pertinence et efficacité dans la réalisation des projets et la mise en place des actions. En cette fin d'année, le conseil municipal a déjà testé pour vous.

Alors rendez-vous en 2017 pour continuer sur cette lancée !

CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS

Lors de la traditionnelle Sainte Barbe qui s'est déroulée le samedi 10 Décembre, le Chef de Centre, Gilbert Le Lamer a dressé le bilan des activités opérationnelles de l'année 2016.

Les sapeurs-pompiers ont effectué 748 interventions :

- 615 fois pour de l'assistance à personne (malaises, accidents domestiques ou de travail...)
- 56 fois pour des interventions diverses (inondations, assèchement des locaux, chutes d'arbres...)
- 61 fois pour des feux divers (habitations, exploitations agricoles, accidents routiers...)
- 11 fois pour des interventions Chef de Groupe.

A noter qu'un certain nombre de ces interventions a été effectué par les infirmiers du véhicule liaison infirmier sur les secteurs de Guéméné-sur-Scorff, Gourin, Le Faouët, Plouay, Cléguérec et Pontivy.

Le Sergent-Chef Mickael Le Cunff a présenté le bilan des formations effectuées au cours de l'année, celles-ci sont très nombreuses et représentent un investissement personnel de la part des sapeurs-pompiers.

Le Chef de Centre a évoqué leur disponibilité en journée. Certaines municipalités ont favorisé le recrutement de sapeurs-pompiers parmi leur effectif. Les chefs d'entreprises et d'établissements sont vivement encouragés à le faire également.

Il souligne qu'avoir un sapeur-pompier dans ses effectifs, ne perturbe pas obligatoirement le service. Avec les moyens mis à leur disposition, 30 secondes suffisent pour se mettre disponible ou indisponible dans la garde.

L'effectif du centre se compose de 2 officiers, 9 sous-officiers, 4 caporaux, 13 sapeurs, 11 infirmiers(es).

Le Chef de Centre a tenu à remercier l'ensemble du personnel pour le travail accompli au service de la population, mais également les conjoints(es) pour la patience dont ils font preuve : week-end de garde, repas écourtés, réveil en pleine nuit... Sans leur compréhension il serait difficile de vivre la passion de sapeur-pompier.



Les mouvements :

- Les départs : Théo Jouet, Peter Carlu, Valentine Jouet, Baudoin Devorst.
 - Les arrivées : Ophélie Haute, Sophie Druel, Louis Choisi, Conrad Robins.
- La médaille du Ministère de l'intérieur :
Médaille de vermeil pour 25 ans de service : Gilbert Le Lamer.

Les promotions :

- Au grade de Lieutenant : l'Adjudant-Chef Gilbert Le Lamer et le Sergent-Chef Mickael Le Cunff.
- Au grade d'Adjudant-Chef : l'Adjudant Carine Le Cunff.
- Au grade de Sergent-Chef : le Sergent Jean Jaffré et le Sergent Christophe Le Douaron .
- Au grade de Sergent : le Caporal-Chef Sandrine Vaudois et le Caporal-Chef Clément Jouet.
- Au grade de Sapeur 1^{re} Classe : Raphaël Widehem, Isabelle Brisset, Corinne Garry et Damien Cozic.
- La Fourragère (1 an de service) : Isabelle Brisset, Alice-Anne Jouanno, Corinne Garry et Théo Jouet.

Le Chef de centre a souhaité une excellente Sainte Barbe, un joyeux Noël ainsi qu'une bonne année 2017 à tous.

PARKING DU GRETA

Suite à la démolition de l'ancien GRETA, une partie de l'espace a été aménagée en parking. Les travaux de gravillonnage sont terminés. L'accès au parking est autorisé et permettra un désenclavement du stationnement au centre-ville. D'autre part le pignon de la maison attenante sera recouvert d'un enduit. Il s'agit là de la 1ère phase de l'aménagement global de la totalité de l'espace.



BORNE DE RECHARGE POUR VOITURE ELECTRIQUE

Une borne a été installée rue Condé. Elle sera bientôt mise en service. Universelle, tout type de véhicule pourra l'utiliser. Grâce à une convention avec le SDEM, la recharge sera gratuite pendant 2 ans.



DÉCORATIONS DE NOËL

Erwan et Kevin, avec la participation des autres membres des services techniques, ont créé des décors de Noël pour embellir le centre-ville. Les illuminations ont été installées et scintillent pour fêter le passage à l'année 2017.



CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE : LA PORTERIE

Le chantier nature et patrimoine de Roi Morvan Communauté a achevé les travaux de mise en valeur de la porterie. Huit agents, encadrés par Thierry Dumont, ont procédé au réaménagement de cet espace historique. Suite à des travaux de terrassement assurés par l'entreprise Hellec, ils ont nettoyé le terrain. Un petit muret a été remonté et rejointé autour de la porte. Les agents ont creusé sous le pont pour révéler les arches qui enjambaient les douves. Certaines pierres ont été consolidées. Le dessus du pont a été gratté et nettoyé laissant apparaître les anciens pavés d'origine. Les passants peuvent désormais admirer cette partie du château, longtemps cachée au public. Il est prévu un éclairage sur l'ensemble de ce site.



ÉGLISE

Des travaux électriques de mise en sécurité ont été réalisés.

MAISON LIMBOUR

Les travaux de réhabilitation de la maison Limbour ont commencé par la mise en sécurité du bâtiment. Fin 2017, la Maison de services au public, actuellement au Café Pointu, y sera transférée.



LE PETIT AU FOND

Plus de 130 joueurs ont répondu présent aux 25 ans du concours de tarot organisé par l'association « Le Petit au Fond », samedi 12 novembre, à la salle polyvalente.

Des joueurs venus de toute la Bretagne, mais aussi de la Normandie et de la région parisienne se sont disputés la première place dans une ambiance détendue et très amicale. Deux concours en donnes libres étaient programmés. A cette occasion, une soixantaine de parts

d'andouille-purée a été servie. Le président de l'association Christain le Pendeven, et son équipe de bénévoles étaient très satisfaits de cette agréable journée.

Les résultats

Premier concours : 1. François Derrien ; 2. Serge Drouin ; 3. Bill Horellou ; 4. Philippe Le Galle.
Deuxième concours : 1. Aldo Magnifico ; 2. Jacqueline Paugam ; 3. Pierrette Radiguet ;



4. Claude Le Roux.

Challenge sur les deux concours :

1. Claude Le Roux ; 2. Pierrette Radiguet ; 3. Yves Le Bihan ; 4. Bill Horellou.

Maison de services au public

Cette année, un nouveau service a vu le jour au sein de la commune : le 1^{er} Décembre 2016 s'est ouvert la Maison de Services au Public provisoirement dans les locaux du « Café pointu » rue Haha. Elle vise aujourd'hui à accompagner les usagers de la commune et des communes voisines dans leurs démarches : emploi, logement, énergie, santé, famille, retraite...



Doriane, à l'accueil, présente les différentes démarches que l'on peut effectuer.

Une jeune adulte du territoire a été recrutée par la Mairie.

Une fois sur place, vous êtes accueillis par un agent qui vous accompagne dans vos démarches :

- Informations sur vos droits (allocations, législation du travail, etc).
- Aide pour suivre vos paiements et vos remboursements, demander une attestation, faire une simulation de revenu de solidarité active (RSA), effectuer une demande d'aide personnalisée au logement (APL), remplir les formulaires de la Caisse d'Allocations Familiales ou faire une déclaration sociale.



- Accompagnement et prise de rendez-vous à la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, la Caisse National d'Assurance Vieillesse (Assurance retraite) et GRDF.

Cet agent a été recruté par la Mairie en Contrat Unique d'Insertion, ce qui a permis à une jeune adulte du territoire de pourvoir ce poste.

L'objectif principal étant d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services pour tous les publics, des conventions ont été signés à ce jour avec les organismes suivants :

- Suez
- CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Pôle Emploi
- CAF du Morbihan
- MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- Mission locale
- SPIP 56 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)
- ADIL 56 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- RM Com (Roi Morvan Communauté)
- SOLIHA (Solidarité pour l'habitat)
- CARSAT

Plusieurs de ces organismes effectuent des permanences au sein de l'établissement :

Organisme	Horaires
SUEZ	Le Jeudi matin de 9h à 12h
ADIL 56	3 ^{ème} Jeudi du mois de Janvier, Avril, Juillet, Octobre de 14h à 17h
SOLIHA	1 ^{er} Jeudi du mois de 10h à 12h

Horaires d'ouverture au public

Lundi	9h à 12h - 14h à 18h	Jeudi	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	9h à 12h - 14h à 18h	Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h
Mercredi	9h à 12h - 14h à 18h	Samedi	Fermé

Pour plus de renseignements, rendez-vous dans votre Maison de Services au Public : « Café Pointu »

Rue Haha - 56160 Guéméné-sur-Scorff

Tél. 02 97 07 59 15 - Mail : msap-guemene@orange.fr

INAUGURATION DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La maison des services au public de Guéméné-sur-Scorff a été inaugurée le mercredi 14 décembre. Un service de proximité pour la ville et les communes environnantes, installé provisoirement au Café Pointu.

Plus besoin, pour les habitants de Guéméné-Sur-Scorff et ses environs, d'aller courir jusqu'à Pontivy pour faire ses simulations de CAF ou pour rechercher un emploi sur la plateforme numérique de Pôle Emploi. Désormais, la maison des services au public (MSAP) en territoire rural, déjà ouverte, permettra aux habitants de la ville et de ses environs d'offrir un service de qualité autour de onze opérateurs.

Déménagement dans un an

L'inauguration a eu lieu dans ses locaux provisoires du Café Pointu, avec la présence de M. le Préfet du Morbihan, Raymond Le Deun, et du maire de Guéméné-sur-Scorff, René Le Moullec.

Dans un an, elle prendra ses quartiers dans la vieille maison Limbour, en cours de rénovation. En attendant, la MSAP a donc pris ses quartiers au Café Pointu (1, rue Haha).



Maison de services au public

LES TROIS MARCHANDS

Myriam et Christian ont repris les 3 Marchands en 1997, et oui, bientôt 20 ans. Tous les midis de la semaine, ils servent une cuisine du jour dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Christian vous reçoit avec courtoisie. Séverine assure un service rapide et attentionné. Myriam mijote les menus et joue du piano.

Ils remercient tous ceux qui les soutiennent par leur fidélité et espèrent recevoir les autres prochainement.

Voici une petite recette proposée par Myriam :

Pensez à réserver ! Tél. 02 97 51 21 53



ŒUFS AU LAIT A LA VIOLETTE

- Battre 4 œufs entiers avec 60g de sucre.
- Ajouter 40g de sirop de violette
- Mettre en fouettant ¼ de litre de lait entier sur la préparation.
- Verser le tout dans les ramequins
- Mettre au four au bain Marie.
- Cuire 30 à 40 mn à 180° ou thermostat 6/7
- Petit plus : quand la crème est froide saupoudrer de cassonade et brûler le sucre.

SEEK LE CHIC



Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h. Contact : 06 44 35 65 99

Un peu à l'étroit, rue des frères Trébuil où elle était depuis deux ans, Maggie Moran a transféré son enseigne « Seek Le Chic », au N° 11 de la place Bisson depuis le 1^{er} décembre.

C'est un magasin de vêtements (hommes, femmes, enfants) et accessoires de mode d'occasion, basé sur un concept de recyclage intelligent.

Vous donnez vos vêtements, ou vous les échangez contre un bon d'achat fixé en fonction de leur qualité. Vous pouvez en laisser en dépôt vente. Vous achetez des vêtements d'occasion, à prix réduits, uniques et originaux dont de très bonnes marques venant d'Angleterre. Les arrivages sont permanents. Vous y trouverez aussi des petits objets de décoration et d'artisanat.

Maggie Moran donne à la croix rouge ce qu'elle ne peut vendre ou qui ne convient pas à sa vitrine.

BOULANGERIE BLAIS

PRÉSENTATION DU CHOKANDUILH

La boulangerie Blais innove encore ! Après le macarandouille et l'éclairandouille, voici le chokanduilh. C'est un subtil mélange de praliné amande-noisette à l'andouille, avec une incrustation de brisures de crêpes dentelle enrobées de chocolat noir.

Chokanduilh, c'est tout simplement l'abréviation du breton chokolade et anduilh (chocolat et andouille).

A l'occasion de cette nouvelle création une andouille en chocolat à été sculptée. Elle est visible dans la vitrine de la boulangerie Blais.



Je fais une demande d'aide financière pour mes frais de santé

Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande.

Pour plus de renseignements consultez ameli.fr

Assurance
Maladie
MORBIHAN



CCAS

L'esprit de Noël est bien arrivé à Guéméné, nous l'avons vérifié. La veille, pour les enfants en passant par la cheminée, et jeudi après-midi, dans un décor aimablement prêté par l'amicale de l'hôpital. Tous ensemble, nous nous sommes bien amusés, nous avons dansé, tourné et même chanté, et tous ceux qui le pouvaient ont participé.

Les agapes n'ont pas été oubliées, il y avait de bonnes grosses brioches sucrées et des bûches bien crémeuses à déguster, ainsi que les incontournables chocolats pour se sustenter.

Régine de l'orchestre «ENVOL», déjà connue et appréciée de nos aînés, avec sa musique et sa manière d'entraîner tout le monde, n'a pas failli à sa réputation.

Un grand merci encore pour toutes les personnes qui œuvrent à la préparation de ces rencontres.

Il n'y a pas à dire, Les goûters ; c'est la santé! Il faut la conserver.

Bonnes fêtes à tous, et à l'année prochaine !

L'équipe du CCAS



Les dates des goûters pour l'année 2017 : mercredi 8 février, mercredi 5 avril, mercredi 28 juin, mercredi 27 septembre et mercredi 6 décembre.

Les Oiseaux Solaires

Une réflexologue et une pédagogue perceptive aux « Oiseaux solaires » à Guéméné.

Marie Charlotte PIOT pédagogue perceptive et Maggy GARCIA réflexologue ont rejoint Claire COURTY, sage-femme et Elizabeth CANTÉRO, ostéopathe au cabinet « Les Oiseaux Solaires », situé à côté de l'hôpital Brard de Guéméné-Sur-Scorff.

Maggy GARCIA propose des soins de réflexologie plantaire. La réflexologie plantaire est une méthode douce, manuelle, naturelle et accessible à tous.

Cette technique issue de la médecine chinoise, consiste à exercer des pressions légères ou dynamiques sur les zones réflexes situées sous la plante des pieds.

Un soin de réflexologie plantaire abaisse considérablement le niveau de stress, facteur de nombreux maux, favorise un meilleur sommeil, soulage les tensions musculaires, aide à éliminer les toxines, procure une sensation de jambes légères, stimule les défenses naturelles du corps.

Recevoir une séance de réflexologie plantaire est également un moyen de prendre un temps pour soi, de faire une pause, de faire un voyage vers le lâcher prise et être à l'écoute de ses sensations.

Au début de chaque consultation, Maggy GARCIA vous propose un échange autour de vos attentes et chaque soin est adapté à votre demande.

Marie Charlotte PIOT propose un accompagnement au mieux-être avec la pédagogie perceptive, une méthode basée sur les perceptions corporelles. La pédagogie perceptive s'adresse aux personnes stressées ou surmenées, qui font face à des changements importants dans leur vie ou, plus simplement, qui ont envie de mieux se connaître.

Chaque séance, qui dure 1h30, démarre par un échange, permettant d'exprimer ses attentes et de vérifier que cette méthode peut leur apporter des réponses.



Elle se poursuit allongé sur la table de massage, tout habillé. Par de douces pressions des mains, la praticienne réveille le ressenti, identifie les zones corporelles bloquées ou sous tension et les remet en mouvement. Elles nous en apprennent parfois long sur notre histoire... Après une séance, on se sent apaisé, soulagé, détendu, revitalisé et, souvent, en paix.

Maggy GARCIA et Marie Charlotte PIOT consultent sur RDV les mardis et samedis au cabinet les Oiseaux Solaires.

Marie Charlotte PIOT : 07 52 04 49 30
Maggy GARCIA : 02 97 51 49 41
06 33 20 10 35

RÉUNION ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



L'Association des Professionnels de Santé de Guéméné, sous l'impulsion de ses deux orthophonistes, a organisé le 14 novembre,

au sein de l'hôpital local, une formation sur les troubles de la déglutition chez la personne âgée. Ces troubles sont très fréquents et les conséquences peuvent être graves, entraînant des hospitalisations et une perte d'autonomie. Madame Valérie FAVRIL, elle-même orthophoniste, est intervenue devant des professionnels attentifs. Infirmières, aides-soignants, auxiliaires de vie, ergothérapeute, diététicienne, médecins, au total une quarantaine de personnes

ont apprécié son intervention. Signes d'alerte, aménagement de l'environnement, adaptation de la posture de l'aidant, respect du goût, enrichissement des odeurs... Tous sont repartis avec des éléments concrets pour améliorer le quotidien de leurs patients.

Cette formation entre dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient (ETP), via son aidant.

Téléthon

Samedi 3 décembre, la journée de la solidarité, consacrée au Téléthon a connu une belle participation. C'est environ 5000 € qui seront reversés à la délégation Téléthon Ouest Morbihan. Plusieurs animations ont attiré les donateurs : lavage de voitures, repas de crêpes, concours de belote, tournoi FIFA 2017, baptêmes de motos et de

poneys, pêche à la ligne, atelier maquillage, panier garni...

Toute l'équipe organisatrice, dont Virginie Sourbier est la responsable locale, tient à remercier les pompiers, les commerçants et les associations qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette journée.



Collectes de don de sang 2017

Les collectes de don de sang bénévole auront lieu les 10 mars, 9 juin, 25 septembre et 24 novembre 2017 à la salle polyvalente de Guémené-sur-Scorff de 13 h à 16 h. Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut donner son sang. Venez nombreux.

MARCHÉ DE NOËL



Lacher de ballons



Visite du Père Noël



La chorale Elah



Le manège

ALSH LES KORRIGANS

3/12 ANS

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Les Korrigans est une structure du service enfance-jeunesse gérée par Roi Morvan Communauté.

Installé dans les écoles maternelle et primaire de Guéméné mises à disposition par la commune, le centre fonctionne pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi.



• Fonctionnement

L'ALSH fonctionne tous les mercredis de 12h30 environ à 19h et une navette est organisée à la sortie des écoles du secteur pour se rendre au restaurant scolaire de Guéméné puis dans les locaux de l'école. Le tarif dégressif est appliqué en fonction du quotient familial. Tarif de base : repas + après-midi : 8 €.

Le centre fonctionne pendant les vacances scolaires (sauf Noël). Il ouvre de 7h30 à 19h. Un accueil le matin et le soir est prévu à l'école élémentaire de Guéméné, rue du docteur Le Calmé.

Les activités débutent vers 9h30 et finissent vers 17h. Un circuit de ramassage des enfants en car, gratuit, dessert les différentes communes du secteur.

Selon les effectifs, une équipe de 3 à 6 animateurs et animatrices qualifiés, encadre les enfants. L'équipe d'encadrement, épaulée par Christelle Le Peutrec, référente de secteur, travaille sur l'**ouverture culturelle et artistique** tout au long de l'année.

Les activités sont adaptées aux différentes tranches d'âge. Des thèmes sont proposés par période afin de plonger les enfants dans l'imaginaire et le jeu.

Des sorties sont prévues ponctuellement, piscine, spectacles, cinéma, bowling...

Activités artistiques, sportives et grands jeux sont donc au rendez-vous.

• Des cafés rencontres avec les familles et une soirée cabaret

Cette année, les familles seront invitées à des « cafés parents », un temps convivial autour d'un café, d'un goûter afin de rencontrer l'équipe, d'échanger, de mettre en valeur les activités des enfants. Le prochain « café-parents » est proposé le mercredi 11 janvier à partir de 16h45, avec dégustation de la galette des rois préparée par les enfants et projection du petit spectacle de Noël du 14 décembre au Croisty. Les enfants jouent les artistes avec la création d'un spectacle de marionnettes.

Il est envisagé de proposer **une soirée cabaret en juin 2017** sur Guéméné/Scorff avec des numéros de cirque, de magie, des chants... créés par les enfants et les jeunes de la Maison des Jeunes. Les parents peuvent également être acteurs et nous révéler eux aussi leurs talents. Un spectacle fait par les petits et les grands ! Qu'en pensez-vous ?

• Modalités d'inscription

Les inscriptions doivent être effectuées par téléphone le mardi matin pour les mercredis et pendant les vacances scolaires au moins une semaine avant afin de commander les repas et en fonction de l'équipe d'encadrement.

Pour valider l'inscription des enfants de 3 ans à 11 ans, il faut impérativement : le dossier d'inscription annuel complété, le règlement de la totalité du séjour, la fiche sanitaire de liaison dûment remplie, le test d'aisance aquatique (pour les enfants à partir de 8 ans), une attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire, une attestation de quotient familial, quatre timbres.

Le règlement : les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor public. Sont pris en compte : bons vacances CAF, Azur, MSA, aides CE, chèques vacances, CESU... L'annulation d'une inscription doit se faire au plus tard 48 heures à l'avance. Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, document administratif officiel...).

Tarifs de base RCom journée complète : 13 € ; forfait 4 jours : 44 € ; forfait 5 jours : 54 €.

• Nouveauté : Cap Junior, des activités pour les plus grands !

Le service enfance-jeunesse de Roi Morvan Communauté vient également de mettre en place le « Cap Junior ». L'idée est de rapprocher les plus grands (les 9-11 ans) de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) les Korrigans et les jeunes âgés de 11 à 13 ans de la

Maison des Jeunes. Dans le cadre de ce Cap Junior, des animations sont organisées ponctuellement à la Maison des Jeunes : des ateliers gourmands et de bricolage ont rassemblé ces 2 tranches d'âge. Des sorties peuvent avoir lieu également, comme une

sortie à l'accrobranche de Carhaix. « Ces échanges se poursuivront certains mercredis et lors des prochaines vacances, afin de créer une véritable passerelle entre les 2 structures et mieux être à l'écoute de ces préados ».

Cap Junior :
Un concours du meilleur pâtissier sur le thème de la banane

CROSS LOUIS HUBERT



Le mardi 15 novembre, les écoliers de Louis-Hubert ont accueilli leurs petits camarades des écoles du secteur pour la 11^{ème} édition du cross de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et du Secours Populaire Français, au stade Antoine Morice.

Huit écoles primaires et quatre cent dix écoliers ont couru suivant un objectif qu'ils

s'étaient fixés avec pour seul but, de ne s'arrêter que sur la ligne d'arrivée et avec le sourire. Ils ont tous réussi leur challenge.

Cette journée a été aussi l'occasion de sensibiliser les écoliers à la Convention des Droits de l'Enfant et de récolter environ 350 livres pour le Secours Populaire.

LA MAISON DES JEUNES

11/17 ANS

La Maison des Jeunes, située au rez-de-chaussée de la Maison des Associations, «Ty Ar Vro Pourleth», rue Jean Feuillet à Guémené, accueille les jeunes du secteur âgés de 11 à 17 ans, en présence de la responsable.

Ce lieu permet l'échange et la rencontre entre jeunes tout en pratiquant des ateliers et activités : tournoi de console ou sportif, bricolage, cuisine et sorties.

Pour s'inscrire aux activités de la MJ, il faut impérativement :

- Le dossier d'inscription annuel complété
- La fiche sanitaire de liaison dûment remplie
- Une attestation de quotient familial
- Une adhésion de 2

• Séjour à Londres en juillet 2016

14 jeunes de tout le territoire sont partis en séjour à Londres du 17 au 22 juillet. Ils ont arpenté la capitale anglaise, découvert ses monuments, visité le musée Tussaud, London Eye...

Les horaires d'ouverture au public sont :

Accueil 11/13 ans

Mercredi	14h/16h
Vendredi	17h/19h ou soirées programmées
Samedi	11h30/13h30
Vacances scolaires	10h30/18h en fonction du programme d'animation

Accueil 14/17 ans

Mercredi	16h/18h
Vendredi	17h/19h ou soirées programmées
Samedi	13h30/17h30
Vacances scolaires	10h30/18h en fonction du programme d'animation



Séjour à Londres

• L'évènement « Jeunesse en fête »

Le samedi 7 mai 2016 sur la commune de Guiscriff, tout le service enfance-jeunesse a organisé pour les jeunes une journée gratuite avec des démonstrations sportives, des initiations au krav maga, au bubble bump, aux percussions, le stand maquillage et photos délires a rencontré un vif succès. Les jeunes ont participé à la mise en place d'un « stand playa » avec du mobilier créé en palettes, ont vendu gâteaux et cocktails.

Un programme bimestriel des activités pour les mercredis, samedis et vacances scolaires est diffusé dans les collèges de Guémené et est à disposition sur simple demande.



Concours cuisine cap juniors



MaisonDesJeunes Guémené Sur Scorff

Service Enfance-Jeunesse Roi Morvan Communauté

6, rue Carant du Four - 56320 LE FAOUËT - Tél. 02 97 23 20 19
 Référente secteur Guémené-sur-Scorff :
 Christelle LE PEUTREC : 06 75 88 80 91

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Six médailles ont été remises par l'OMS aux sportifs les plus méritants de l'année et une médaille à un bénévole.

Jason Martin, du collège Sainte-Anne, est 3^e au saut en longueur au championnat de France d'athlétisme, à Annecy (6,03 m).

Axel Papillaud, du judo-club, est champion départemental dans la catégorie moins de 27 kg, ceinture orange.

Maxime Mouraut et Albert Constant-Piot, qui ont passé avec succès leur kata d'accession à la ceinture noire.

Le tennis de table aussi était à l'honneur.

Carol Mines est 2^e au championnat départemental dans sa catégorie, et seule féminine en compétition pour le club.

Benjamin Diolot, 3^e au championnat départemental dans sa catégorie.

Le bénévole récompensé est Jacques Veyrac, qui encadre les jeunes du club, chaque semaine.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale :

Président : René Toscano

Trésorier : François Coudron

Secrétaire : Brigitte Roig.



Salon du livre jeunesse

Il aura lieu cette année du 31 janvier au 5 février 2017 à Guéméné-sur-Scorff et du 19 au 29 janvier 2017 à Gourin. Il nous réserve une fois de plus de belles surprises autour du thème les mots en fil(e). Cette année encore, c'est Laëtitia Le Saux qui a conçu l'affiche.

Le salon sera ouvert la semaine aux scolaires et les mercredis, vendredis soirs, et le week-end au public.

Les auteurs invités :

Laëtitia Le Saux (21/01)
Séverine Vidal (21/01)
Erwan Hupel (22/01)
Catherine Lafaye Latteux (28 et 29/01)
Jean Leroy (28 et 29/01)
Vincent Gaudin (28 et 29/01)
Marie Diaz (04 et 05 février)
Bruno Pilorget (04 et 05 février)

Comme tous les ans, ils animeront des ateliers dans des classes maternelles et primaires et dans des classes de 6^{ème} des écoles du Pays du Roi Morvan. Ils seront présents sur le salon lors des ouvertures tous publics.

De nombreux spectacles gratuits sont au programme :

- **Boîte de scène** par la comédienne Gaëlle Steinberg, Cie LOcOmO (tous les week-ends)
- **Histoires en doigts et voix** par la Cie 10doigtscompagnie (22/01)
- **Bruissements d'images** par la Cie Le souffle des livres (28/01)
- **Et si... ?...** Spectacle de conte par Marie Diaz, Aurélien Daniélo et Franck Aly Adam le 4 février à 20h30, à Guéméné.

Un atelier « cadre en fil » est prévu par la médiathèque le samedi après-midi et le dimanche après-midi.



Maisons fleuries

Comme chaque année, nos concitoyens ont participé au fleurissement de notre cité. La remise des récompenses du concours des Maisons fleuries s'est déroulée le 26 septembre 2016 à la mairie où le palmarès a été dévoilé :

Immeuble collectif :

1^{er} prix Hôpital Alfred Brard ; 2^e Agence technique départementale.

Commerces (10 récompensés) :

1^{er} prix Pizzeria Eudo ; 2^e Crêperie Pourleth ; 3^e Bar l'Odysée.

Jardin paysager (3 récompensés) :

1^{er} Emile Baudic ; 2^e Robert Prigent ; 3^e La Maison Blanche.

Maison avec jardin visible de la rue (32 récompensés) :

1^{er} prix Amélie Auréart ; 2^e Roger Le Merdy ; 3^e Christiane Le Mestre.

Façades fleuries (28 récompensés) :

1^{er} prix Christiane Elbaz ; 2^e Jean-Paul Pintoux ; 3^e Susan Lawson.



LIGNES DE BUS

LIGNE TIM 14
Guéméné/Scorff - Pontivy

Essayez vous reviezndrez

TIM infos
N° Vert 0 800 01 01 56
Gratuit depuis les postes fixes et les mobiles
du lundi au samedi de 7h30 à 19h00

morbihan.fr

• ou Réseau TIM - Service Clients
B.P. 400 - 56009 VANNES CEDEX
• ou timinfos@morbihan.fr

TAILLARD

* Car à usage des transports publics. Pour les détails de tarifs et incidents sur la ligne, contactez directement le transporteur Réseau de la ligne.

Le car de la ligne TIM 14 assure quotidiennement la liaison entre Guéméné-sur-Scorff et Pontivy en desservant les communes de Cléguérec et Séglien.

Pour 2 €€ seulement, vous pouvez vous rendre au travail, faire vos achats ou pratiquer vos loisirs (piscine, etc).

Des départs réguliers ont lieu de la mairie de Guéméné-sur-Scorff ou de l'hôpital.

Pour un usage régulier des transports, vous pouvez opter pour un abonnement mensuel ou annuel ou encore acheter des cartes 10 voyages (15 € la carte).

Le car est accessible également aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site internet autocars.transportstaillard.fr ou appeler au 02 96 38 04 16. Vous trouverez également des fiches horaires en mairie de Guéméné-sur-Scorff ou à l'office de tourisme.

**La vitrine de Noël d'un montant de 3 109,71 €
a été gagnée par M^{me} Myriam LE HINGRAT, de Ploërdut**



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

**La cérémonie des vœux du Maire,
en présence du Conseil Municipal, aura lieu**

le vendredi 13 janvier 2017

à la salle polyvalente, rue Feuillet, à 18h30.

Toute la population est invitée !